



SECTION  
DES  
PYRÉNÉES  
ATLANTIQUES



*Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP*

## *Comité Technique Local du 6 juin 2016*

En réponse aux déclarations liminaires, le Président a pris acte des difficultés rencontrées par les agents ainsi que des baisses de crédits. Il envisage deux possibilités : soit les suppressions d'emplois continuent et la DGFIP s'orientera vers le « tout numérique », soit le gouvernement rétablit les moyens budgétaires et en effectifs et alors, une réorganisation correcte de nos services sera envisageable. Pour le Président, l'agent prime sur les missions....., la souffrance rend l'agent inopérant. Il est essentiel de « mettre les bonnes personnes aux bonnes places ».

### 1 / Présentation du DUERP - PAP (pour information) :

L'assistant de prévention a présenté ces documents en indiquant qu'il y avait eu un recensement complet, des réunions avec des cadres de proximité pour expliquer les différentes lignes, ainsi que la constitution d'un groupe de travail.

Le Plan Annuel de Prévention (PAP) est moins dense que d'habitude, afin de le rendre plus lisible. Il comporte 19 lignes dont les risques essentiels sont les risques physiques, les risques routiers et les risques psycho-sociaux (RPS).

Les mesures de prévention sont essentiellement humaines, avec la mise en place de nouvelles formations par le CHS. Ainsi, le budget de ces formations qui était initialement de 6 500 € est passé à 25 000 €, notamment sur les RPS.

Le Président a rappelé à nouveau que le problème des effectifs dans le département est particulièrement préoccupant, surtout en matière de vacances d'emplois .

Le Plan Annuel de Prévention 2016 démontre bien l'accroissement de la souffrance au travail, l'augmentation de la charge de travail, le manque de moyens humains et matériels, le sentiment de dégradation du service rendu, le stress, le découragement...

Force est de constater que les difficultés rencontrées et relevées dans le DUERP et le PAP ne sont que la conséquence des suppressions d'emplois !

Les élus FO-DGFIP 64 ont indiqué que le CHSCT doit avoir un rôle de prévention et non un rôle curatif.

Ils ont ajouté que l'EDR (équipe de renfort) ne peut être présente partout.

La « création d'emplois » a pour la première fois était évoquée dans le PAP comme mesure de prévention proposée, sauf que, comme l'a indiqué la direction, elle n'a pas la main sur cette donnée !

Les élus FO-DGFIP 64 s'interrogent sur la pertinence du DUERP et du PAP, alors même que nous n'avons pas les moyens de mettre en œuvre les mesures principales de prévention proposées (renfort en personnel notamment).

La question du médecin de prévention a également été abordée : en effet, comme cela est le cas dans d'autres départements, nous n'avons désormais plus de médecin de prévention.

Un médecin coordinateur de Bordeaux devrait intervenir dans notre département, mais uniquement pour les urgences. Ses missions ne sont pas clairement définies à ce jour. Quoi qu'il en soit, et compte tenu de l'éloignement géographique de ce médecin, la question des visites médicales se pose, sachant que la périodicité quinquennale était déjà difficilement respectée. Les agents affectés sur certaines missions (telles que l'EDR ou l'accueil par exemple) pouvaient en théorie bénéficier d'une visite médicale annuelle. Comment maintenir un tel dispositif en l'absence de médecin rattaché au département, et alors même que les difficultés rencontrées au quotidien ne cessent de s'accroître ? Les élus FO-DGFIP 64 ont également soulevé la question de l'aménagement des postes de travail en l'absence de médecin de prévention.

Le président a regretté cette situation et fait part des difficultés rencontrées pour recruter un médecin de prévention.

Ce débat a aussi été l'occasion d'aborder le sujet du remplacement du délégué à l'action sociale. L'appel à candidature a été effectué. Quatre ou cinq candidatures (une serait arrivée tardivement) ont vu le jour. Les candidats seront auditionnés par les membres du CDAS le 5 juillet prochain. L'incertitude et l'inquiétude sont toujours de mise sur le maintien du poste d'assistant de prévention, si l'actuel assistant était nommé délégué à l'action sociale.

En effet, même si le Secrétariat Général du Ministère a confirmé qu'il n'y aura pas de suppression de poste d'assistant de prévention en 2016 au niveau national, il n'en demeure pas moins qu'un redéploiement vers un autre département est toujours possible.

## **2 / Tableau de Bord de Veille Sociale (pour information) :**

Mme CHEYLAN a indiqué que la direction locale va essayer de développer le TBVS afin que certains éléments soient plus parlants. Elle note que de plus en plus d'agents écrivent dans la zone d'expression d'EDEN-RH (suite à l'entretien d'évaluation). Selon elle, cette situation est intéressante et a fait l'objet d'un signalement à la délégation inter-régionale.

Les élus FO-DGFIP 64 considèrent que cette expression des agents a pour but de faire remonter directement à la direction locale les difficultés et ce, pour bien montrer que la situation se dégrade.

Ils ont également répété que certaines demandes de mutation sont le reflet du mal être des agents.

La problématique du nombre de jours de congés définitivement perdus a aussi été évoquée : en 2015, cela concerne 61 agents pour un total de 132,5 jours. Sur demande de FO-DGFIP 64, la direction fera maintenant un rappel auprès des collègues concernés en leur rappelant qu'ils ont la possibilité de mettre ces jours de congés sur le CET, sur le RAFP ou de se les faire payer.

Il convient de noter le nombre de jours de congés de maladie ordinaire qui, avec un total pour l'année 2015 de 5 709 jours, équivaut à 28 ETP (Equivalents Temps Plein).

Le Président est revenu sur le nombre important de départs à la retraite pour le département. En effet, sur l'année 2016, 52 collègues sont partis ou partiront à la retraite.

## **3 / Bilan de la Formation Professionnelle 2015 (pour information) :**

L'équipe départementale de la formation est composée de 39 formateurs, nombre en baisse mais satisfaisant selon les responsables de la formation.

Le bilan 2015 a été présenté pour les différents types de formations et de missions.

Tout comme l'an dernier, le constat a été fait de l'augmentation du nombre de e-formations. L'équipe formation a annoncé la mise en place de postes dédiés sur certains sites (Pau, Bayonne, Biarritz) avec la possibilité de réserver un créneau horaire pour effectuer, sans être dérangé, les formations à distance. Une information sera prochainement diffusée à ce sujet, notamment avec la mise en place d'un nouvel outil de réservation des salles.

Les élus FO-DGFIP 64 ont relevé le taux important d'absentéisme aux formations à distance ainsi que les difficultés pour les dérouler. Mieux vaut du « présentiel » !

## **4 / Plan départemental de formation 2016 (pour avis et vote) :**

Le plan départemental de formation a été présenté pour les différentes dominantes métiers. Les formations d'initiative locale sont mises en place à partir de 6 demandes. Ce plan est composé des formations du plan national qui sont complétées des recensements locaux et des demandes des pôles métiers.

Il convient de noter la réintroduction des formations de langue (allemand, anglais, espagnol et italien) assurées en « distanciel » par l'IGPDE. Ces formations auront un coût supporté par le budget départemental. Les modalités seront précisées ultérieurement.

**VOTES :**      **POUR** (FO, Solidaires et CFDT)      **ABSTENTION :** CGT

## **5 / Point budgétaire (pour information) :**

La fin d'année 2015 a vu le budget abondé en autorisations d'engagement (AE) à hauteur de 330 000 €, mais les crédits de paiement (CP) n'ayant pas connu le même sort, cela a seulement permis d'engager les dépenses (notamment les loyers) mais pas de les payer. Il a donc fallu prioriser les dépenses dès le mois d'octobre 2015 : formation, frais de déplacement, frais de changement de résidence, dépenses UGAP (marché de fournitures) et dépenses réglées par cartes d'achat.

Les dépenses reportées en 2016 se sont donc établies à 400 000 € ; frais d'affranchissement (170 000 €), loyers (100 000 €), convoyeurs de fonds, etc...

Les chiffres pour 2016 doivent être traités à nouveau, car la dotation initiale ne sera pas versée en intégralité mais seulement à 90 %.

Il a été annoncé que le « budget 309 » concernant les crédits pour les travaux des bâtiments domaniaux est purement supprimé ! Les opérations demandées n'ont donc pas pu être validées pour ce motif.

Désormais, ces travaux seront financés par le biais du CAS (compte d'affectation spéciale) immobilier (Direction immobilière de l'Etat).

En ce qui concerne le programme 156 (budget départemental), l'état des lieux effectué fin mai indique que 80 % des dépenses sont engagées avec un taux de réalisation de 55 %.

La direction locale a indiqué avoir réalisé des économies en ce qui concerne les transports de fonds avec le nouveau marché et une limitation des dessertes effectuées. Cependant, ce poste de dépense est intégralement couvert par la direction générale.

En revanche, le développement des encaissements par carte bancaire s'est traduit par une augmentation des commissions bancaires, et ces dernières ne sont pas couvertes par la DG !

Les pistes d'économies qui ont été envisagées sont les suivantes : restitution des logements de fonction, changement de prestataire de ménage, renégociation de certains contrats, réduction des besoins en postes informatique, rationalisation du parc automobile (un véhicule en moins).

Enfin, le Président a indiqué que la fin d'année sera marquée par un manque de 450 0000 € d'AE et 500000 € de CP.

**Le département sera donc en cessation de paiement !!!**

**Vos représentants FO-DGFIP 64 à ce CTL :**

Hervé LARROUQUERE (Trésorerie Bayonne CH) / Bernadette LAYRIS-VERGES (Accueil Pau-Orléans) / Christine GABARRUS (Trésorerie Hasparren) / Sylvie SERRE (SIP Anglet) / Isabelle SORIANO (Trésorerie Anglet-Adour-Océan) / Jean BERNET (Trésorerie Oloron – expert)